

MAXIHOOK

Crochet mural réglable pour charges lourdes 200 kg par crochet



Le MAXIHOOK est un produit professionnel conçu par Chassitech™ et destiné à l'accrochage mural d'objets lourds et très lourds, principalement des tableaux. Les MAXIHOOK sont réalisés en profilé d'aluminium trempé noir et percés de façon à pouvoir être fixés sur un mur en regard des attaches du tableau.

Les MAXIHOOK sont classiquement disposés de part et d'autre des tableaux mais peuvent aussi fonctionner en partie basse de façon par exemple à soulager les contraintes s'exerçant sur le cadre. Dans tous les cas le dispositif est invisible en vue frontale et très discret en vue latérale.

Une vis sans tête située en partie basse permet de faire varier la hauteur du crochet de façon extrêmement précise. Le réglage requiert un tournevis spécial extra long et peut se faire sous charge.

Le crochet mobile des MAXIHOOK permet de recevoir tout type d'attaches, pitons à oeil, anneaux Dé, chaînes etc, jusqu'au diamètre 10mm. Sur demande les crochets peuvent être équipés de dispositifs de sécurité antivol (option).

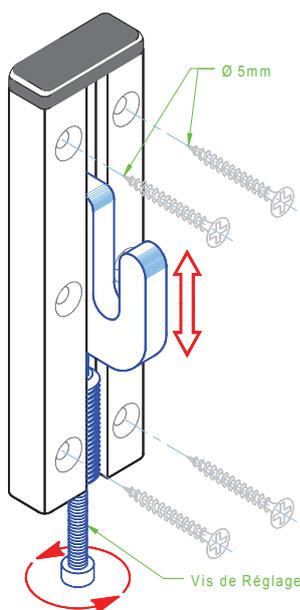
AVANTAGES:

- Le MAXIHOOK permet de conserver les systèmes d'accrochage déjà en place sur les tableaux et autorise un réglage de hauteur et niveau sans dépose des objets.

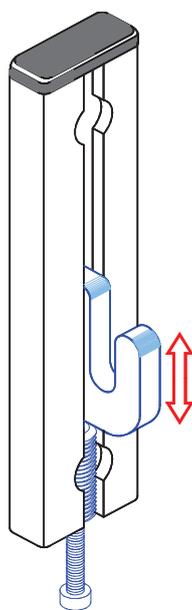
CARACTÉRISTIQUES :

- Les MAXIHOOK sont proposés en 2 longueurs de 125 et 150mm correspondant à 2 courses de réglage (30 et 50mm) et avec 2 types de perçages pour vis à bois ou pour scellement chimique. Sur demande autres longueurs (jusqu'à 3m), ou autre finition (anodisation argent satiné) ou autre type de perçages pour fixation.
- Le MAXIHOOK a été testé en laboratoire à **1000kg**. Il est conseillé pour une charge individuelle de 200kg* en usage normal. Une paire de MAXIHOOK permet donc l'accrochage de tableaux de 400kg.

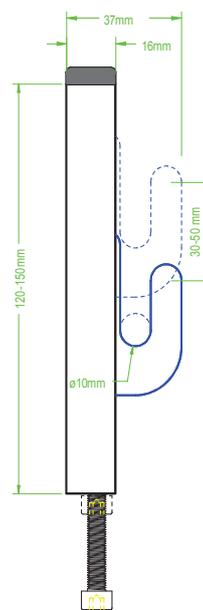
* Les indications de charge supposent que l'ancrage mural utilisé possède une capacité de charge au moins égale aux valeurs indiquées.



Modèle standard:
Fixation par 6 vis à bois



Fixation
pour 2 chevilles chimiques

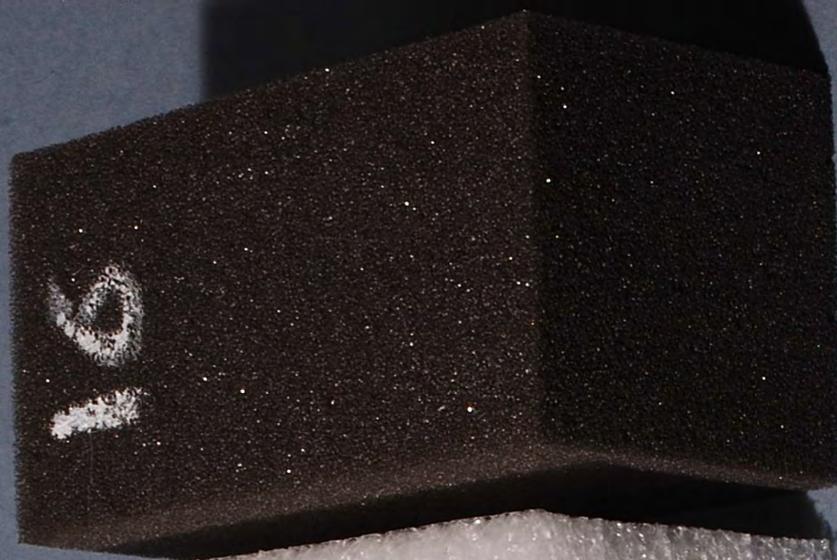


Course 30 ou 50mm

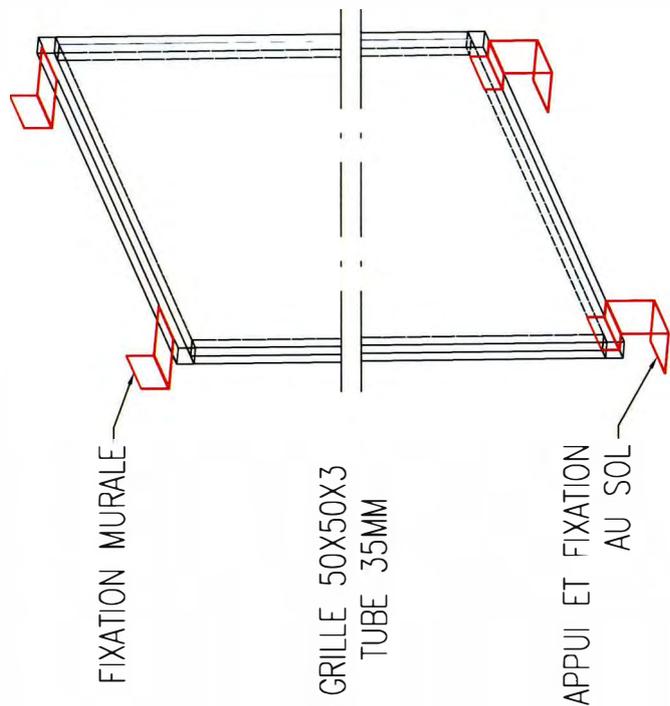


ACCESSOIRES:

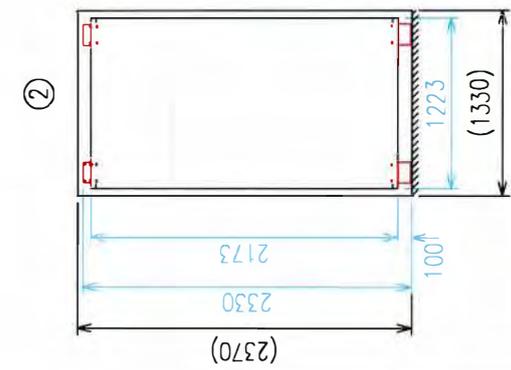
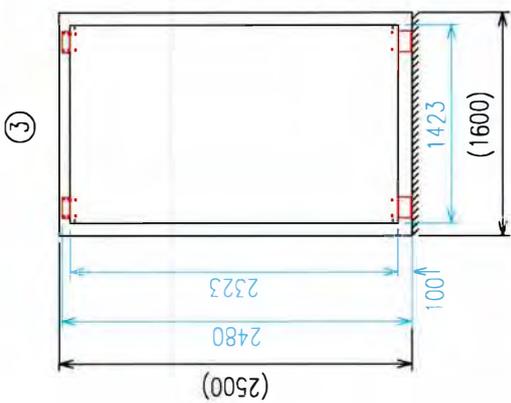
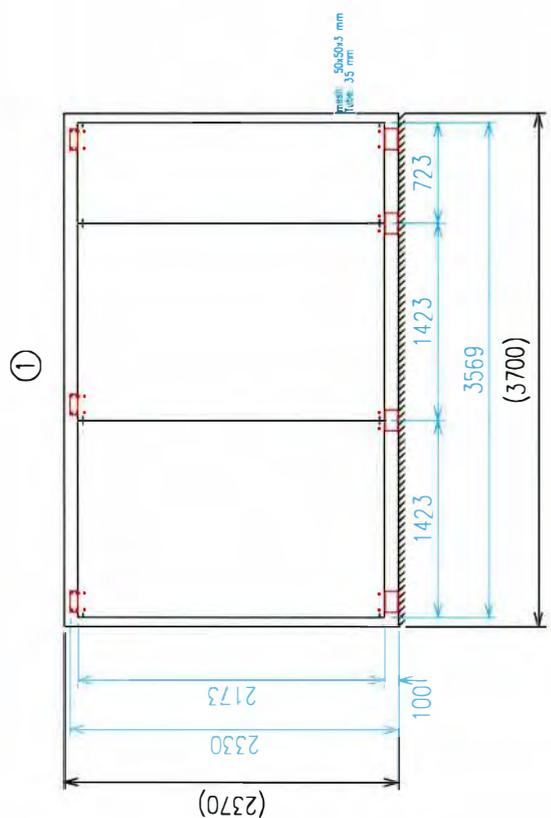
- Tournevis spécial extra long pour vis de réglage
- Ensemble de 2 chevilles chimiques en acier zingué et 2 vis de fixation M6x30mm en acier inoxydable



VUE 3D DE PRINCIPE



MUSEE DE REUIL
GRILLES MURALES POUR TABLEAUX



Ce plan est la propriété de BRUNYZEEL Rangements SAS
Aucun copie, même partielle ne peut être réalisée sans accord écrit
Toutes les dimensions indiquées sont sous réserve de prise de cotes
définitives



Légende :
F : Rayonnage Fixe
M : Rayonnage Mobile
 BRUNYZEEL Rangements SAS
 1 rue Alfred Kachelin
 67201 ECKBOUSHEIM
 Tel: +33 (0)3 88 26 96 00
 Fax: +33 (0)3 88 26 96 01
 e-Mail : pascal.thomas@bruynzeel.fr

Origine	24.05.11	Première version	P.THOMAS
Version	Date	Modification	Créé par
Type de Produit	ARTESTORE		
Echelle	SANS		
Couleur	RAL 9002		
Chargé d'affaire	D.MIHOLIC		
Numéro :		F091138201	



FOGBOX®

Exclusivité **BANDIT** France



**Cambriolages, Vols, Effractions,
Home-jackings, Vandalismes, Insécurité, ...**

**Faites le choix du générateur de brouillard
opacifiant professionnel
le plus rapide et le plus efficace !**



- Technologie sans fil
- Protection totale ou partielle
- Générateur de brouillard fiable, discret et redoutablement efficace
- Garantie totale 5 ANS
- Certifié et conforme aux normes de sécurité européennes EN50131-8 (CNPP APPROVAL)
- Référencé et agréé par les plus grandes compagnies d'assurances
- Un brouillard parfaitement sec, d'une grande densité
- La dissipation du brouillard ne laisse aucune trace, ni résidu

La **FOG BOX** est disponible uniquement chez les installateurs professionnels



**Contre une criminalité toujours plus inventive et agressive,
proposez à vos clients une solution moderne, simple et efficace**

Pour connaître l'installateur le plus proche, contactez **BANDIT** France

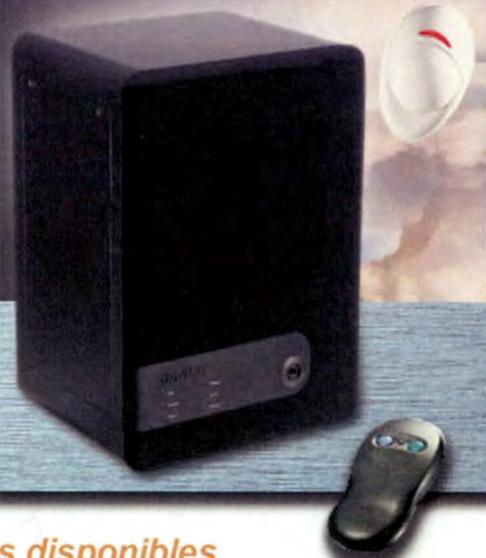
BANDIT France - Tél. : 01.69.92.01.01

www.bandit-securite.com



FOGBOX®

Exclusivité **BANDIT** France



Caractéristiques Techniques et Accessoires disponibles

Caractéristiques

Généralités :

Dimensions en mm (LxHxP) : 270 x 365 x 255

Poids : 35 Kg

Autonomie : +2 heures

Délais de réaction : 0.1 sec.

Image de l'éjection : angle 60°

Générateur de brouillard :

Capacité d'éjection : 28m³/ seconde

Durée maximale d'éjection : 18 secondes

Capacité cartouche : 1.4 L (1650 m³)

Alimentation électrique : 208-240 V

Consommation : 40W/heure

Kit comprenant (prêt à l'emploi - préprogrammé)

Un Générateur de brouillard 240 DB R60 PACK

Un récepteur radio intégré

Un cordon d'alimentation

Un détecteur de mouvement sans fil

Une télécommande 2 boutons

Une batterie 12V 2Ah

Accessoires disponibles

Détecteur de mouvement sans fil

avec immunité aux animaux domestiques



Couverture 12 x 12 m 90°

Batterie interne : Pile lithium 3V, CR123A

Dimension (HxLxP) : 94.5 x 63.5 x 53 mm

Poids (batterie incluse) : environ 60g

Détecteur d'ouverture sans fil



Batterie interne : Pile lithium 3.6V

Dimension (HxLxP) : 81 x 22 x 23.5 mm

Poids (batterie incluse) : 34g + 13g aimant

Télécommande radio 2 boutons



Batterie interne : Pile lithium 3V

Dimension (HxLxP) : 104 x 44 x 24 mm

Poids (batterie incluse) : 50g

Bouton d'urgence sans fil



Batterie interne : Pile lithium 3V, CR123A

Dimension (DiamètrexH) : 90 x 35 mm

Poids (batterie incluse) : 110g

Accessoires complémentaires

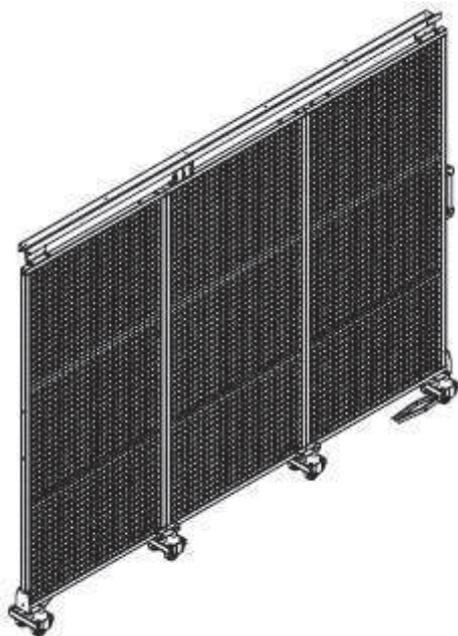
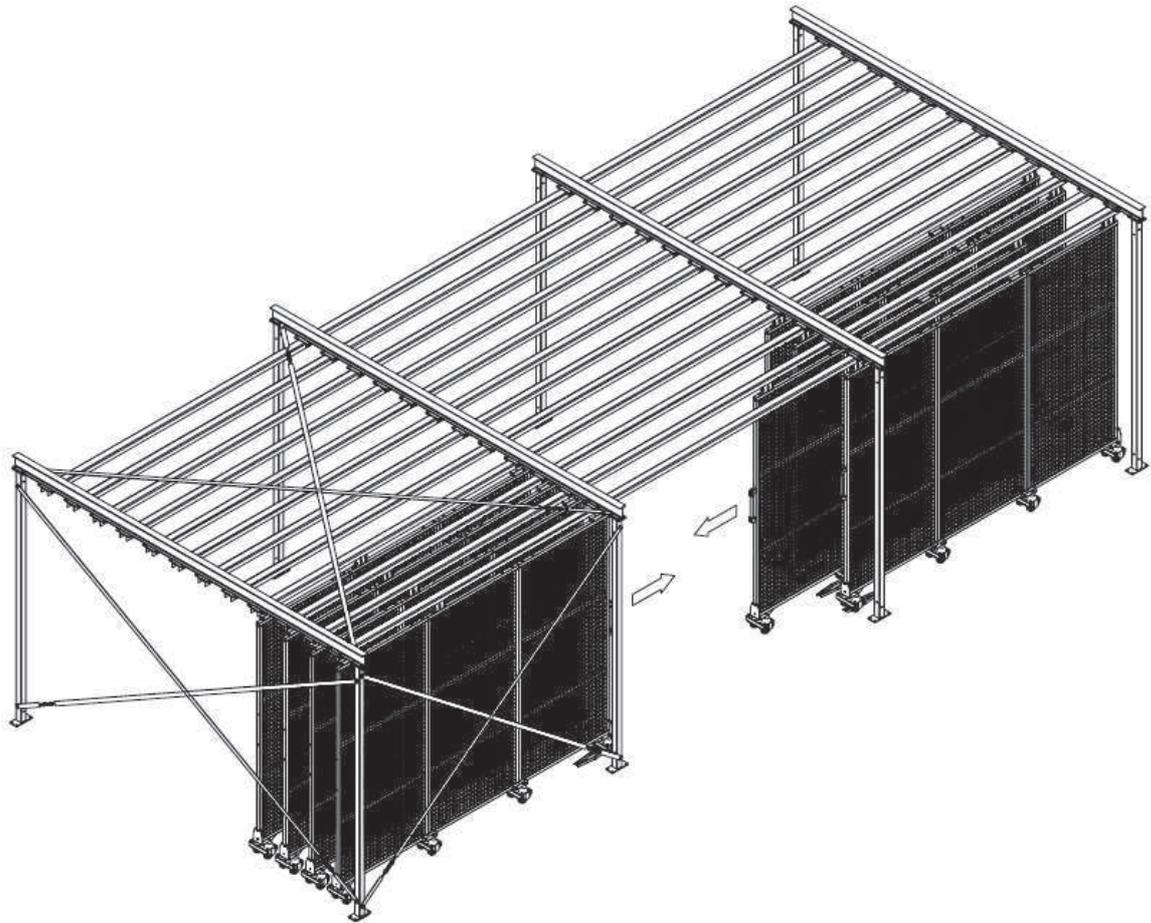
Voyant de contrôle d'état (filaire)

Sirène (filaire)

Transmetteur téléphonique (filaire)

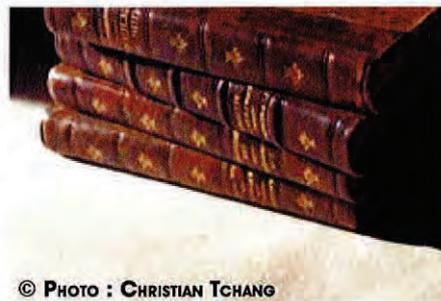
BANDIT, la référence en protection active instantanée

Distribué par :



L'identification et le marquage est d'une importance capitale, mais il est indispensable de prendre quelques précautions pour ne pas risquer d'endommager les œuvres qui s'y rapportent.

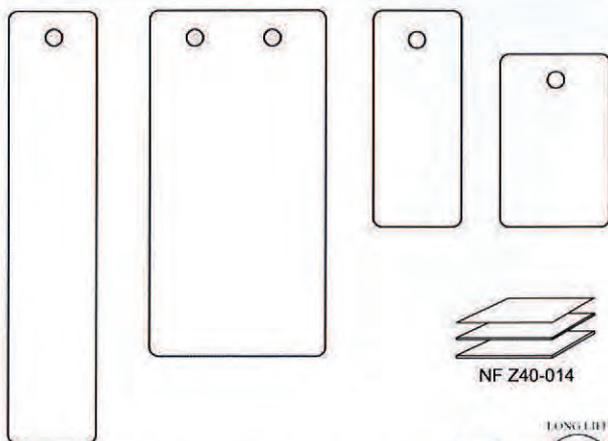
Les étiquettes doivent être en papier permanent si elles sont en contact avec les documents et, de préférence, avec une barrière aluminium pour éviter le transfert des encres de marqueurs utilisés sans méfiance.



© PHOTO : CHRISTIAN TCHANG

ETIQUETTES

ETIQUETTES D'IDENTIFICATION



Étiquettes papier permanent CHRONOS



Étiquettes d'identification réalisées en papier permanent CHRONOS blanc 170 g/m², sans acide, sans lignine, avec réserve alcaline, conforme à la norme ISO 9706 et NF Z40-014.

APPLICATIONS : identifications de documents, d'objets archéologiques, de textiles etc... (attaches non fournies).

Référence	Désignation	Conditionnement
PID100	Étiquette CHRONOS format 20 x 100 mm	Paquet de 500 unités
PID40	Étiquette CHRONOS format 25 x 40 mm	Paquet de 500 unités
PID50	Étiquette CHRONOS format 20 x 50 mm	Paquet de 500 unités
PID80	Étiquette CHRONOS format 40 x 80 mm	Paquet de 250 unités

ETIQUETTES ADHÉSIVES SUR ALUMINIUM

Étiquettes blanches sans acide 1 face aluminium. La partie aluminium comporte un adhésif permanent acrylique. Adhésivité élevée, flexibilité due au métal. Très bonne tenue sur les boîtes, dos de livres. L'aluminium fait barrière et empêche toute pénétration d'encre ou de feutre qui risquerait d'endommager l'objet étiqueté. Coins arrondis.

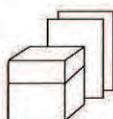


Modèle pour impression en continu.

Référence	Désignation
BANDETIC101	1000 Étiquettes adhésives s/alumin. En continu 7.6X10.1
BANDETIC75	1000 Étiquettes adhésives s/alumin. En continu 5x7.5

Étiquettes TYVEK

Étiquettes d'identification réalisées en TYVEK 100 g, papier synthétique constitué de fibres de polyéthylène agglomérées à chaud sous pression. Matériau chimiquement neutre d'une très grande résistance mécanique.



NF Z40-012

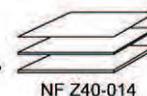
Accepte l'écriture et l'impression offset.

APPLICATIONS : Alternative aux étiquettes en papier CHRONOS pour qui recherche une plus grande résistance mécanique. (attaches non fournies).

(voir schéma ci-dessus)

Référence	Désignation	Conditionnement
PTV100	Étiquette TYVEK format 20 x 100 mm	Paquet de 500 unités
PTV40	Étiquette TYVEK format 25 x 40 mm	Paquet de 500 unités
PTV50	Étiquette TYVEK format 20 x 50 mm	Paquet de 500 unités
PTV80	Étiquette TYVEK format 40 x 80 mm	Paquet de 250 unités

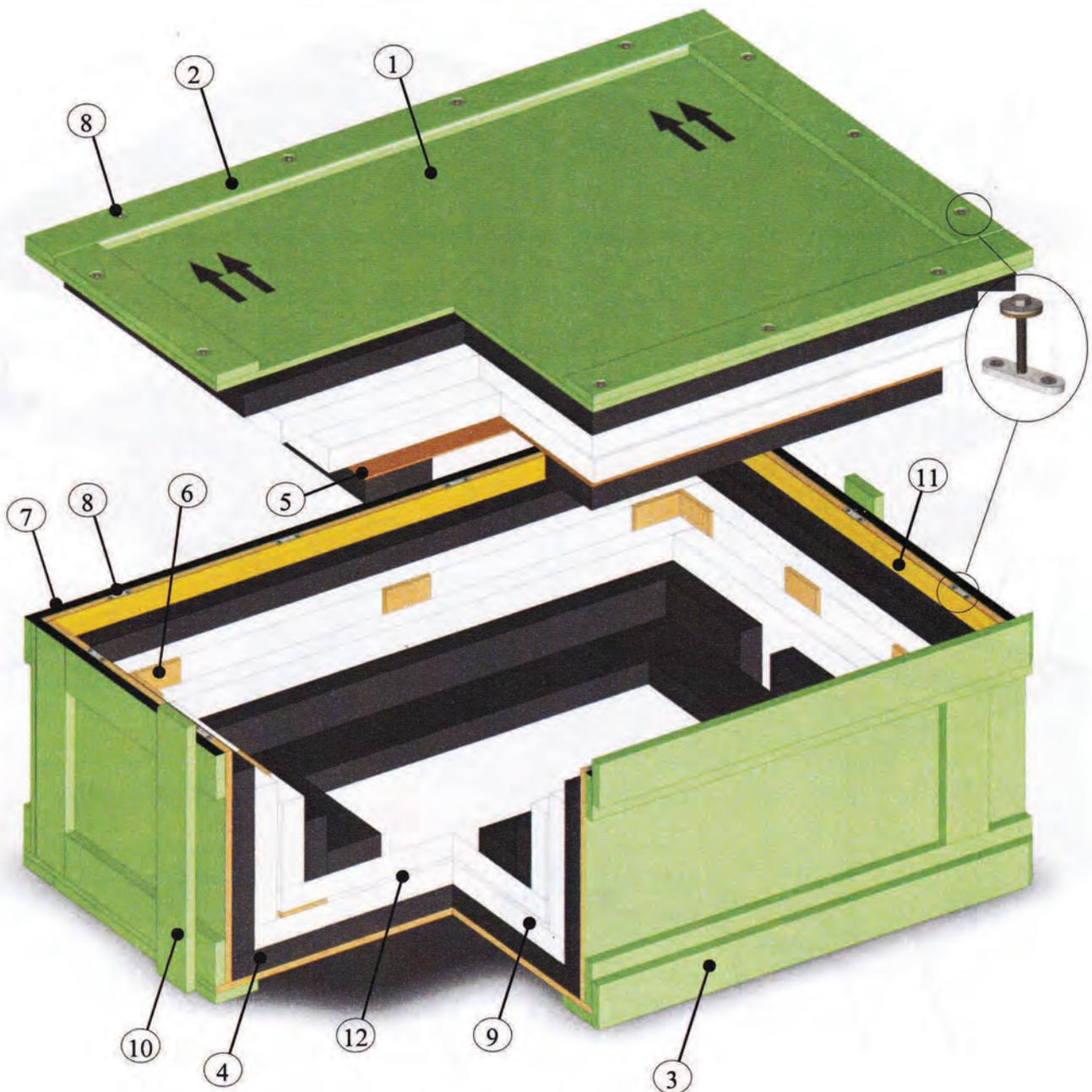
Modèle plein papier (SANS BANDES PERFORÉES).



NF Z40-014

Référence	Désignation
ETIC101	Paquet de 150 étiquettes adhésives s/aluminium 7.6 X 10.1 Cm
ETIC25	Paquet de 1000 étiquettes adhésives s/aluminium 2 x 2.5 Cm
ETIC38	Paquet de 1000 étiquettes adhésives s/aluminium 2 x 3.8 Cm
ETIC50	Paquet de 1000 étiquettes adhésives s/aluminium 2.5 X 5 cm
ETIC63	Paquet de 1000 étiquettes adhésives s/aluminium 2 x 6.3 Cm
ETIC75	Paquet de 225 étiquettes adhésives s/aluminium 5 x 7.5 Cm

CATEGORIE 5A

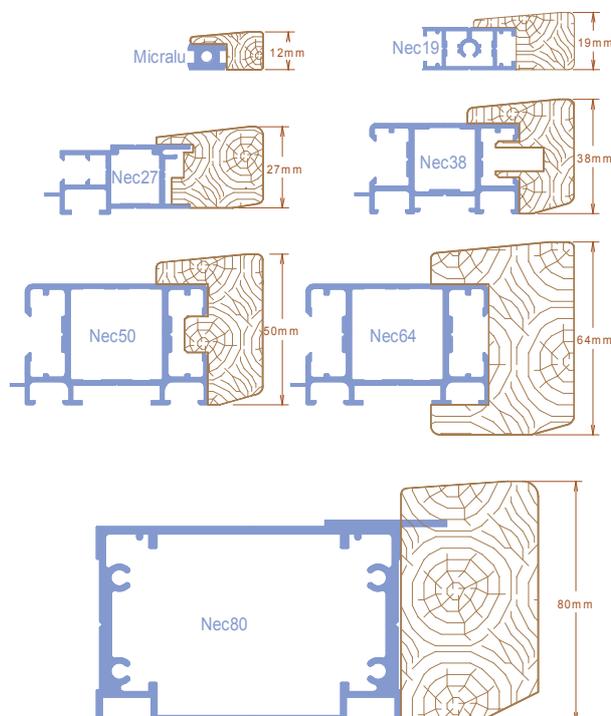


- ① - Corps en CP 15mm
- ② - Barres en CP 22mm
- ③ - Skis en sapin 22mm
- ④ - Mousse polyuréthane
- ⑤ - Carton
- ⑥ - Baguettes CP 10mm

- ⑦ - Joint d'étanchéité en caoutchouc
- ⑧ - Fermeture boulons et platines taraudés
- ⑨ - Polystyrène extrudé
- ⑩ - Poignées
- ⑪ - Papier kraft
- ⑫ - Vide d'air de 1cm

Châssis flottants aluminium-bois

La Gamme Nec



La Gamme NEC

Les châssis flottants Chassitech sont des châssis utilisés pour la restauration des tableaux.

Les côtés des châssis flottants comportent une profilé porteur fixe et rigide en aluminium sur lequel sont articulées des tapées mobiles en bois.

Ces tapées forment un cadre flottant mis en extension par des vérins de poussée répartis régulièrement sur tout le périmètre de façon à générer des tensions localisées adaptées à la toile.

Les châssis flottants génèrent une tension douce sans percussions, précise et facilement réversible.

Les châssis flottants Chassitech sont aussi disponibles en version entièrement bois

AVANTAGES

- 7 sections standard pour des œuvres de 10cm à 10m et +.
- Châssis jusqu'à 2 fois plus légers que les châssis en bois.
- Structure rigide et inaltérable, ne voile pas, insensible aux variations d'humidité et aux attaques parasitaires.
- Tension contrôlée par vérins répartis sur tout le périmètre.
- Toutes les vis en 6 pans creux et en acier inoxydable.
- Bois français lamellé-collé issu de massifs gérés.
- Collage vinylique sans urée-formol.
- Présents depuis 1991 dans de nombreux monuments Historiques et dans la plupart des Musées de peinture.
- Fabrication Française, exclusivité Chassitech.

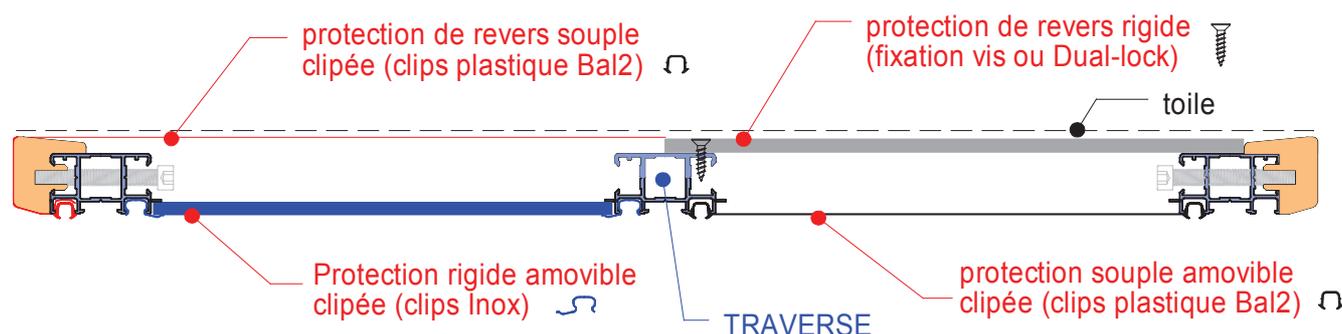
CARACTÉRISTIQUES

OPTIONS

Type	Section mm	Traverses mm	Long. maxi * conseillée	Périm. maxi * conseillé	châssis de forme	protection de revers OPOUL	protection arrière OLOT	clipage arrière	Auto-tension
Micralu	12,5 x 25	8,5 x 12,5	1,0m	3,0m	-	-	-	-	-
Nec19	19 x 49	14 x 30	1,5m	5m	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	<input checked="" type="checkbox"/>
Nec27	27 x 67,5	14 x 30	2,0m	7m	<input checked="" type="checkbox"/>				
Nec38	38 x 67	30 x 49	4,0m	11m	<input checked="" type="checkbox"/>				
Nec50	50 x 78	40 x 60	5,5m	17m	<input checked="" type="checkbox"/>				
Nec64	64 x 88	40 x 60	6,5m	20m	<input checked="" type="checkbox"/>				
Nec80	80 x 142	65 x 100	10m et +	30/40m	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

* Les dimensions conseillées sont issues de nos observations; elles s'appliquent à des toiles d'épaisseur normale tendues modérément.

OPTION PROTECTIONS ARRIÈRES: 4 possibilités



le problème : les polluants moléculaires

Bien qu'il existe des sources naturelles telles que les sources d'eau chaude et les volcans, les polluants moléculaires de l'atmosphère sont essentiellement liés à des activités humaines comme la production d'électricité ou les transports. On les trouve généralement dans les zones à forte densité de population, telles que les grandes villes.

Concernant les dégradations qu'ils peuvent infliger aux objets, les polluants moléculaires se répartissent en deux grandes catégories.

i) Les polluants moléculaires acides

ii) Les polluants moléculaires oxydants

Les principaux gaz précurseurs acides sont le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote. Au contact de l'humidité de l'air, ils peuvent former respectivement de l'acide sulfureux/sulfurique et de l'acide nitreux/nitrique. Les acides attaquent les matériaux tels que le métal ou le marbre par le processus de corrosion. Les autres matériaux qui peuvent être dégradés sont le cuir, la laine, la soie, le papier et les supports photographiques.

Les principaux gaz oxydants sont l'ozone, l'acide nitrique et les autres composés à base d'oxygène et d'azote. Ces gaz détériorent essentiellement les matières organiques dont ils provoquent un vieillissement prématuré. Dans certains cas, l'ozone peut provoquer des lésions sur des matières organiques et la formation d'acides carboxyliques. Ces acides peuvent gêner le processus de détérioration en agissant à l'intérieur de l'objet mais aussi des autres objets qui seraient à son contact. Les effets visibles de l'oxydation sont généralement le jaunissement, la friabilité, l'altération et le ternissement des métaux.

Les polluants moléculaires sont considérés en fonction de leur concentration en substances chimiques ou en groupes de substances chimiques. Les unités de concentration utilisées sont en principe le micro-

gramme par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) et la partie par milliard (ppb). Différents sites Internet fournissent les concentrations habituelles de ces gaz en milieux urbains. Les molécules polluantes ont chacune leur action spécifique, et une concentration de 10 ppb (ce qui est une valeur dans l'air ambiant extrêmement faible) correspond à 25 000 000 000 000 000 de molécules par mètre cube d'air qui sont toutes susceptibles de provoquer des dégradations.

Le tableau 1 présente une synthèse des polluants moléculaires et de leurs effets.

Polluants solides

Les polluants solides proviennent de nombreuses sources, notamment les processus de combustion (liés à l'industrie, à la génération d'électricité, aux gaz d'échappement des transports, aux fumées de cigarettes), les pneus des véhicules, le secteur du bâtiment, et les rejets effectués par les humains. Les particules lourdes contenant des métaux peuvent se déposer sur des surfaces et

avoir un effet abrasif. Les particules de petite taille peuvent rester en suspension dans l'air et être déplacées au gré des courants d'air jusque dans les recoins les plus reculés des pièces et des vitrines. Le dépôt de surface provoque ici un encrassement ou une décoloration.

De nombreuses particules, en particulier celles provenant d'une combustion, sont souvent grasses, sales et acides. Elles sont alors très nocives car elles adhèrent facilement aux surfaces qu'elles touchent et provoquent la corrosion de nombreux matériaux.

Les particules produites par les chantiers de construction (béton) ont des propriétés à la fois alcalines et abrasives nocives pour les peintures et les fibres textiles.

Les particules sont répertoriées en fonction de leur taille et de leur fréquence, c'est-à-dire de leur nombre par unité de volume (par mètre cube). Si le taux de pollution par des polluants solides est élevé, il sera alors utile de préciser le niveau de cette pollution en terme de poids, (mg/m^3).

Gaz	Formule	Sources	Objets affectés	Type de dégradation
Dioxyde de soufre	(SO_2)	Extérieures, fumées d'échappement, production d'électricité	Métaux, marbre/calcaire, papier.	Corrosion acide
			Tableaux anciens, notamment les pigments naturels (organiques et inorganiques)	Noircissement indiquant la formation de sulfure
Oxydes d'azote, notamment le dioxyde d'azote	$(\text{NO}_x), \text{NO}_2$	Extérieures, fumées d'échappement	Métaux, marbre/calcaire.	Corrosion acide
Ozone	(O_3)	Extérieures, pollution atmosphérique	Papier, tissus	Oxydation (vieillessement)
Sulfure d'hydrogène	H_2S	Extérieures : industrie, traitement des eaux usées. Intérieures : objets en cuir	Tableaux anciens, notamment les pigments naturels (organiques et inorganiques)	Noircissement indiquant la formation de sulfure
Acides organiques : acide formique (ou méthanoïque), acide acétique (ou éthanoïque)	HCOOH CH_3COOH	Intérieures : éléments en bois, objets en bois et en papier	Métaux et objets contenant des matières organiques	
Substances organiques telles que le phénol ou le formaldéhyde	$\text{C}_6\text{H}_5\text{OH}$	Intérieures, matériaux de construction ou d'ameublement	Divers	Vieillessement

Tableau 1 : Polluants gazeux, leurs sources et leurs effets.

CATEGORIE 12B



- ① - Corps en CP 15mm
- ② - Barres en sapin 22mm
- ③ - Skis en sapin 22mm
- ④ - Mousse polyuréthane en écrin
- ⑤ - Fermeture boulons et platines taraudés

- ⑥ - Joint d'étanchéité en caoutchouc
- ⑦ - Poignées
- ⑧ - Séparation en CP 15mm
- ⑨ - Papier kraft paraffiné

Agnoko-Michèle Gunn

Chef du service de conservation-restauration (Centre des monuments nationaux)

La lutte contre les insectes par la chaleur

La désinsectisation par la chaleur

Premières études menées sur ce procédé par l'Institut Canadien de Conservation (Effets sur la teneur en eau des matériaux et les risques de dommages biologiques)

Des études ont ensuite été menées par :

- La société Thermo Lignum® (sur des objets en bois et en peau)
- Le Muséum d'Histoire naturelle de Londres.

L'intérêt de cette méthode

- Sa rapidité
- Son efficacité

Les procédures

Le traitement par la chaleur consiste à élever la température à cœur des objets à 52°C tout en maintenant leur taux d'humidité constant. En effet une fluctuation répétée du taux d'humidité dans les matériaux peut induire un changement dimensionnel de l'objet traité par la chaleur.

A température donnée, le taux d'humidité des matériaux est fonction de l'humidité relative ambiante. Par exemple la teneur en eau du bois augmente à mesure que l'hygrométrie augmente à une température donnée.

Lorsque la température augmente, l'humidité relative diminue, la teneur en eau de l'objet diminue également, aussi faut-il compenser cette diminution.

Objectif lors du traitement : maintenir l'hygrométrie originelle de l'objet pendant la procédure.

C'est-à-dire conserver la teneur en eau de l'objet traité constante pendant le traitement.

Afin de conserver la même teneur en eau du bois, on doit augmenter le taux d'humidité en fonction des variations de température.

On peut également limiter les échanges hygrométriques entre l'objet et l'ambiance en réduisant l'espace autour des objets pendant l'opération en emballant l'objet à l'intérieur de l'enceinte.

Traitement par la chaleur au Musée du quai Branly

L'enceinte a été construite par la société Mallet et avait un volume de 11,7 m³.

Elle était composée entre autres choses:

- d'un ventilateur (chauffage)
- de 3 ventilateurs (homogénéisation de l'air)
- d'une batterie de chauffage.
- Une chaudière pour l'humidification

Le tout étant contrôlé par un ordinateur.

But recherché :

Homogénéiser la température à l'intérieur de l'enceinte.

Une sonde de température plantée dans un échantillon de bois permettait de savoir si la température de 52 °C était atteinte au cœur de l'objet traité. L'objet doit atteindre 52°.

L'augmentation de la température doit être faite très lentement.

Lorsque les 52°C sont obtenus à cœur de l'objet traité : on maintient cette température 1h, puis on fait redescendre lentement la température à 20°.

Il ne doit pas y avoir plus de 7° C d'écart entre la température de l'objet et celle de l'enceinte.

Validation

Afin de valider l'efficacité de cette installation, des expérimentations préalables sur des capricornes avec la méthode proposée par la société Mallet (La société propose notamment une courbe de température distinguant la température de l'enceinte et de l'objet dans le temps ainsi que le taux d'hygrométrie).

Dans toutes les expérimentations le résultat est de 100 pour cent de mortalité des œufs et des larves de capricorne des maisons (par dessiccation, due à une hyperventilation) avec cette méthode.

La procédure est donc validée.

L'installation de la Société Mallet a montré son efficacité.

Une expérimentation a d'abord été menée sur divers objets non patrimoniaux, avant l'application aux collections. Des tapis des collections du musée ont pu être ainsi traités.

Conclusion

La durée moyenne du procédé est de 1 semaine (en comptant la dépose, l'inspection, l'emballage et la repose des objets), contre 1 mois avec le procédé de désinfestation par anoxie.

Le procédé peut donc être considéré comme rapide et efficace.

Bien que largement répandue au Canada et au Royaume-Uni, la désinsectisation des objets patrimoniaux par la chaleur demeure encore assez peu utilisée en France : la présentation des protocoles de cette méthode de son application au musée du quai Branly permet d'en mesurer les apports en matière de désinfestation : rapidité et efficacité. Elle est très pratique dans le cadre d'institution à la politique de prêt intense. Permet un traitement rapide des œuvres et donc un roulement continu.

Ce traitement mériterait d'être mieux connu en France, mais ne peut cependant pas être généralisé, ni constituer un traitement systématique comme avec la méthode de l'anoxie. On ne peut traiter des tiroirs entiers des collections à la chaîne, ce que permet l'anoxie dynamique.

Le traitement par la chaleur ne peut raisonnablement pas être intégré de façon systématique dans une chaîne de traitement lors d'un chantier des collections à flux tendu pour tout type de collections.

LOCALISATION	
Département	
Commune	
Edifice – Emplacement dans l'édifice	Salle construite à l'angle rentrant de la nef et de la tour nord-ouest
IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE	
Titre ou appellation	<i>Vierge à l'Enfant avec Saint-Jérôme, Saint-Bernardin et quatre anges</i>
Nom de l'artiste (et / ou l'attribution ou l'Ecole)	Tableau d'un faussaire A la manière de Sano di Pietro , Sienne 1405-1481 (Attr. A. De Marchi et M. Laclotte)
Datation	Fin XIX ^e – début XX ^e siècle Anciennement daté du XV ^e siècle
Dimensions (cm)	H. 72 L. 49
Description	<p>Panneau en bois peint</p> <p>La Vierge, recouverte d'un manteau bleu qui laisse à peine percevoir sa robe rouge porte sur son bras droit l'Enfant Jésus bénissant et tenant une petite pomme dans sa main opposée. La robe-kimono jaune citron à motifs orange que porte le Christ trahit le faussaire par son inspiration de style « Art Déco » des années 20.</p> <p>A droite de la Vierge, saint Jérôme, avec une longue barbe brune porte une plume et un livre puisqu'il avait été chargé de traduire la Bible en latin d'après une version grecque. A sa gauche, saint Bernardin, yeux fermés, les mains jointes est figuré les joues creusées, amaigri par le jeune.</p> <p>Quatre têtes d'anges aux cheveux blonds coiffés de feuilles vert foncé apparaissent dans le ciel.</p> <p>Les huit personnages portent une auréole mais celle de la Vierge comporte l'inscription « <i>ave gratia plena</i> »</p> <p>De toute évidence, le faussaire a copié deux tableaux de Sano di Pietro : Le panneau central du polyptyque <i>Vierge à l'Enfant avec saint François au-dessus</i>, conservé à San Giorgio, Montemerano, signé et daté de 1458 et le tableau de la <i>Vierge à l'Enfant avec saint Jérôme, saint Bernardin et quatre anges</i>, aujourd'hui disparu. (Cf. illustrations A et B.)</p>
Statut juridique	Propriété de l'Etat

Date de protection	Classé au titre des Monuments historiques par arrêté du 28.01.1949
N° de référence (base palissy)	
BILAN SANITAIRE / ETAT DE CONSERVATION – RESTAURATION	
Réalisation d'analyses scientifiques	Rapport n° 333 du L.R.M.H : 3 mars 1976, réalisation d'un prélèvement dans la robe de la Vierge. Les résultats du laboratoire concluent : « <i>Ce panneau attribué à Sano di Pietro (15^e siècle) semble être une copie. Les bleus de cobalt apparaissent au 19^e siècle. L'aspect des fractures de la couche picturale (...) est certainement dû à la tension provoquée par la gomme-laque. La gomme-laque était fréquemment employée pour donner un aspect ancien à des imitations du 19^e siècle.</i> »
Dates des restaurations et interventions effectuées	Ordre de service du 7 septembre 1982 : « <i>Restauration du panneau peint</i> »
Nom du ou des restaurateur(s)	M. Baudouin
Etat de conservation actuel	Depuis la réalisation des analyses scientifiques en mars 1976 identifiant le tableau comme celui d'un faussaire, il n'a plus fait l'objet de restauration.
Lieu de conservation du dossier de restauration	
DOCUMENTATION	
Historique de l'œuvre / Exposition(s)	Date d'achat ? 1936 - 1947 : Exposé dans la nouvelle sacristie, Eglise Sainte Elisabeth, Paris 31 mars 1949 - 1973 : Exposé dans la salle Marcadé, Cathédrale de Bordeaux 1976 - 1998 : Restauré puis mis dans la chambre forte au L.R.M.H de Champs sur Marne 1999 : Château de Cadillac, Gironde. 2000 : L'ensemble de la collection est désinfecté à l'atelier C. et F. Morin à Bergerac 2002 - 2007 : Conservé provisoirement en caisse
Bibliographie	- Auzas, Pierre-Marie, <i>Trésor de la cathédrale de Bordeaux</i> , Gazette des Beaux-Arts, [S.], 1948 La reproduction du tableau, œuvre majeure de la collection à cette date illustre l'article en page 83. P-M Auzas écrivait alors « L'attribution à Sano di Pietro paraît incontestable si l'on rapproche ce tableau de trois œuvres du même artiste

Bibliographie

- Auzas, Pierre-Marie, *Trésor de la cathédrale de Bordeaux*, Gazette des Beaux-Arts, [S.I.], 1948

La reproduction du tableau, œuvre majeure de la collection à cette date illustre l'article en page 83. P-M Auzas écrivait alors « L'attribution à Sano di Pietro paraît incontestable si l'on rapproche ce tableau de trois œuvres du même artiste conservées au musée de Bruxelles, dans les collections royales d'Angleterre et à la National Gallery de Washington »

- Dupont, Jacques, catalogue d'exposition : *Peintures méconnues des églises de Paris ; retour d'évacuation*, Musée Galliera, 1946, p. 79.

Le tableau était reproduit dans le catalogue et le texte l'accompagnant soulignait : « Ce très beau tableau, malgré les inévitables usures du temps vaut surtout par l'expression si naturelle et si charmante à la fois de l'enfant Jésus et par la couleur jaune orangé de sa robe opposé au ton foncé du manteau de la Vierge. »

Vierge à l'Enfant

Inventaire :
janvier 2001

Edifice :
Commune :
C.M.H. le 28 janvier 1949.

TITRE : Vierge à l'Enfant.
ECOLE : copie d'après Sano di Pietro
ATTRIBUTION : anonyme.
DATE : copie récente.
TECHNIQUE : huile sur panneau.
DIMENSIONS : en forme : 72 x 49 cm. Epaisseur : 2,5 cm.
CADRE : sans cadre.

Etat de conservation

Support bois :

Essence : ?

Description de la structure : le panneau est composé de trois planches verticales en feuillu. Leur dimension de gauche à droite est de 16 cm, 16,5 cm et 16,5 cm. Il y a deux traverses incrustées.
Une toile marouflée est visible dans l'épaisseur du panneau.

Joints ouverts : oui sur le revers. Les deux joints entre la traverse inférieure et le bas du panneau ont été colmatés, ainsi que le joint à droite entre la traverse supérieure et le haut du panneau.
Sur la face, le joint droit est ouvert sur 11 cm en bas à droite et le joint gauche sur 2,5 cm en bas.

Courbure importante : non

Interventions antérieures de consolidation : non.

Présence d'insectes xylophages : quelques traces sur le revers : trous d'envol et galeries.

Couche picturale :

Technique : la couche picturale est posée sur une préparation blanche très fine, elle-même posée sur une toile marouflée sur le support.

Ce panneau présente des enfoncements par la face qui ont été provoqués par des coups. Curieusement, ces chocs n'ont pas provoqué de pertes de matières picturales.

Vernis : non discernable.

Ecaillage : quelques soulèvements dans la partie inférieure au niveau du joint.

Craquelure d'âge : très gros réseau de craquelures profondes et larges qui proviennent de mouvements importants du support. La couche picturale révèle localement un fin réseau de petites craquelures, dans le bleu du manteau de la Vierge par exemple.

Restaurations antérieures : quelques retouches.

Présence de micro-organismes : faible contamination.

Vierge à l'Enfant

Inventaire :
janvier 2001

Edifice :
Commune :
C.M.H. le 28 janvier 1949.

Traitement de désinfection effectué :

Etat de la contamination	Faible.
Relevé des zones contaminées	Oui, voir relevé.
Traitement effectué	Traitement général face et dos à l'aide d'une éponge Cogex à grande absorption.
Produit employé	Vitalub QC50, solution à 5% dans de l'eau déminéralisée.
Date de la 1 ^{er} application	18/12/2000
Date de la 2 ^e application	19/12/2000
Date de la 3 ^e application	20/12/2000

Interventions sur le panneau.

Une fois désinfecté, le panneau a été enfermé dans une enveloppe étanche en film polyester Milar D ref PO100RL distributeur Stouls, découpée à ses dimensions et scellé à chaud.

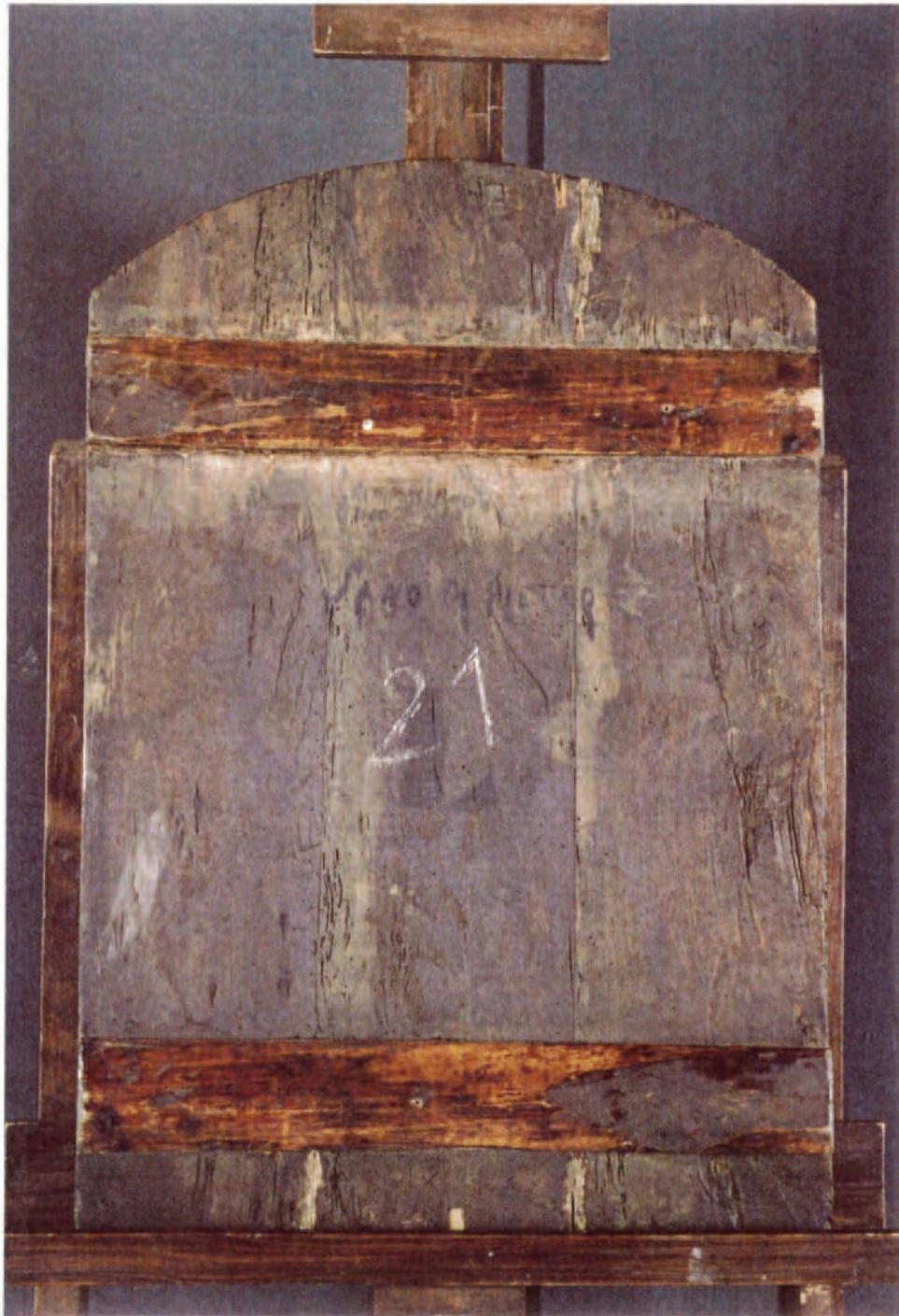
Campagne photographique : 2 photographies : dos, face.

Interventions à prévoir.

Ce panneau devra être surveillé pour détecter toute nouvelle contamination.



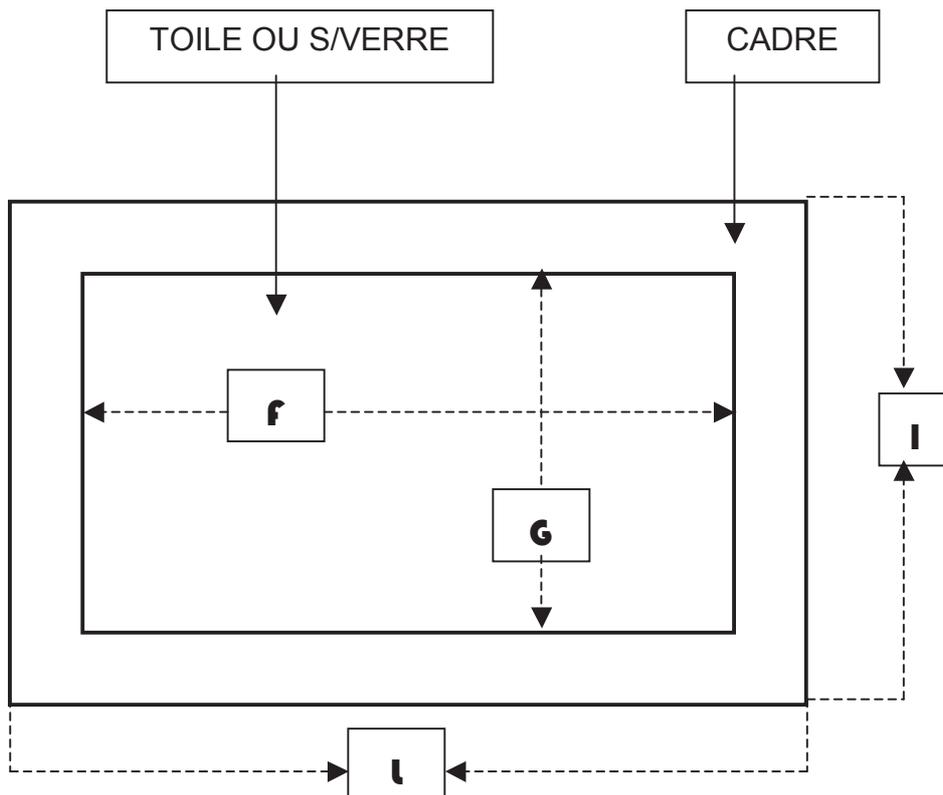
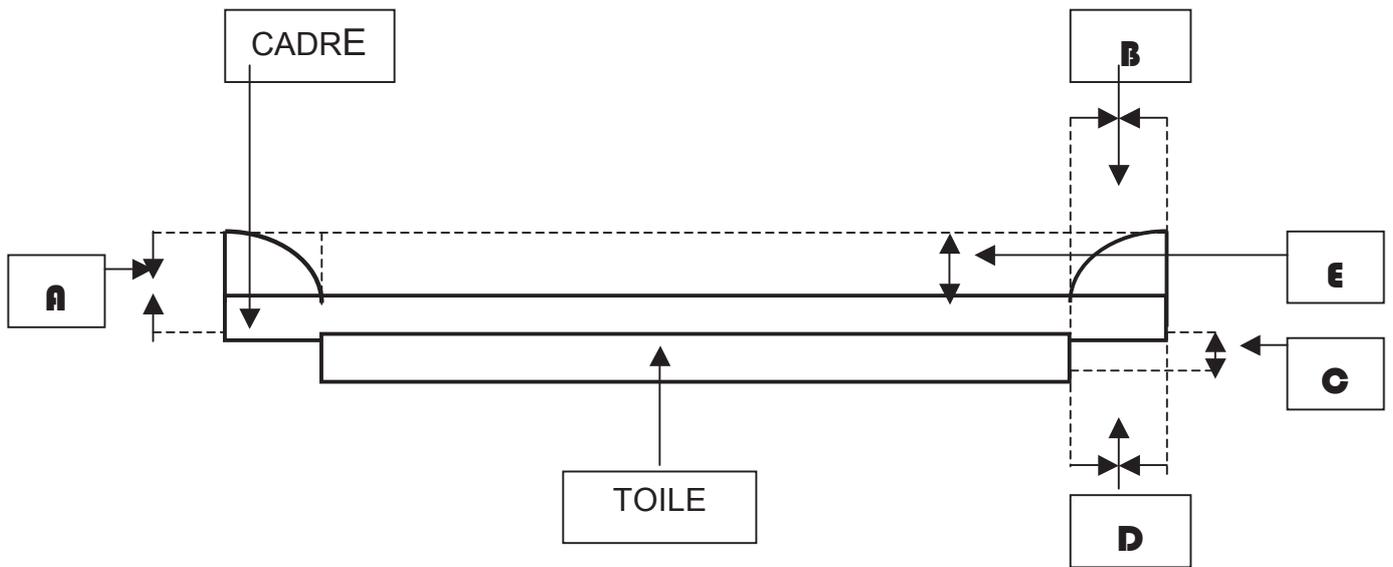
Vierge à l'Enfant.
Vue de la face.



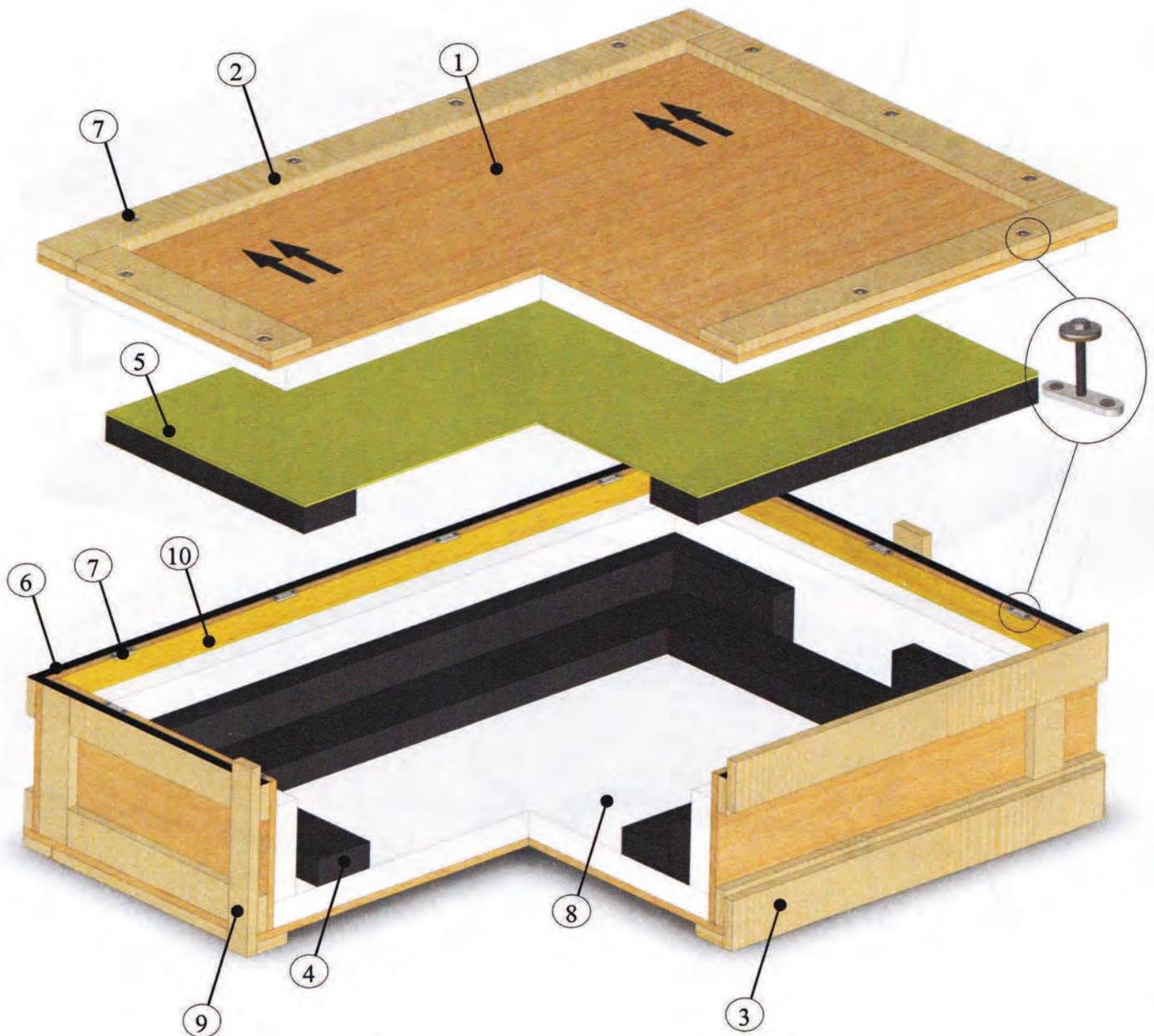
Vierge à l'Enfant.
Vue du dos.



						A compléter si sous verre		
L	I	A	B	C	D	E	F	G



CATEGORIE 4A



- ① - Corps en CP 15mm
- ② - Barres en sapin 22mm
- ③ - Skis en sapin 22mm
- ④ - Mousse polyuréthane
- ⑤ - Carton

- ⑥ - Joint d'étanchéité en caoutchouc
- ⑦ - Fermeture boulons et platines taraudés
- ⑧ - Polystyrène extrudé
- ⑨ - Poignées
- ⑩ - Papier kraft paraffiné

LOCALISATION	
Département	
Commune	
Edifice – Emplacement dans l'édifice	Salle construite à l'angle rentrant de la nef et de la tour nord-ouest
IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE	
Titre ou appellation	<i>Vierge à l'Enfant</i>
Nom de l'artiste (et / ou l'attribution ou l'Ecole)	Tableau d'un faussaire D'après Simone de Crocifissi , Bologne, connu de 1355 à 1399 (Attr. A. De Marchi et M. Laclotte)
Datation	Anciennement attribué à une école siennoise Fin XIX ^e – début XX ^e siècle Anciennement daté du XIV ^e siècle
Dimensions (cm)	Avec le cadre : H. 123 L. 63 Surface peinte : H. 85 L. 50
Description	Panneau de bois peint Sur un fond d'or se détache la Vierge, vêtue d'une robe rouge que laisse à peine apparaître son large manteau bleu qui l'enveloppe. Elle incline la tête vers l'Enfant Jésus emmailloté qu'elle porte et fait reposer sa tête sur son bras gauche tandis qu'elle lui touche l'oreille entre deux de ses doigts. Si ce tableau était un véritable primitif italien, on dirait que le passage entre la manche et la main gauche de la Vierge est peu heureux, pour ne pas dire mal dessiné et mal proportionné. Mais, le tableau ayant probablement été réalisé au début du XX ^e siècle, il semblerait que la surprenante cassure du poignet soit la trace de l'art moderne dans lequel vie le faussaire en ce début de siècle. La partie que l'on trouve « la moins réussie » pour un peintre primitif, est en vérité « la plus moderne », celle inspirée de l'avant-garde russe avec les peintures figuratives des années 1911-1913 de K. Malevič ou de Natalia Gončarova ou peut-être F. Léger.
Statut juridique	Propriété de l'Etat
Date de protection	Classé au titre des Monuments historiques par arrêté du 28.01.1949
N° de référence (base)	

palissy)	
BILAN SANITAIRE / ETAT DE CONSERVATION – RESTAURATION	
Réalisation d'analyses scientifiques	Rapport n° 333 du L.R.M.H : 3 mars 1976, réalisation d'un prélèvement dans le manteau de la Vierge. Les résultats du laboratoire concluent : « <i>Le gesso est fait suivant les coutumes de l'époque. Les pigments tels l'azurite (bleu de cuivre) paraissent bons. (...) Les analyses ne permettent pas d'affirmer que ce panneau n'est pas du 14^e siècle.</i> »
Dates des restaurations et interventions effectuées	Les tableaux de faussaire n'ont pas fait l'objet de restauration
Nom du ou des restaurateur(s)	Atelier Morin
Lieu de conservation du dossier de restauration	Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier de l'atelier de restauration n° 3851, cote de conservation : 97/39/214
Etat de conservation actuel	-
DOCUMENTATION	
Historique de l'œuvre / Exposition(s)	<p style="text-align: center;">Date d'achat ?</p> <p>1936 - 1947 : Exposé dans la nouvelle sacristie, Eglise Sainte Elisabeth, Paris</p> <p>31 mars 1949 - 1973 : Exposé dans la salle Marcadé, Cathédrale de Bordeaux</p> <p>1976 - 1998 : Mis dans la chambre forte au L.R.M.H de Champs sur Marne</p> <p>1999 : Château de Cadillac, Gironde.</p> <p>2000 : L'ensemble de la collection est désinfecté à l'atelier C. et F. Morin à Bergerac</p> <p>2002 - 2007 : Provisoirement stocké en caisse</p>
Bibliographie	Le tableau n'a fait l'objet d'aucune étude à ce jour

Vierge à l'Enfant

Inventaire :
janvier 2001

Edifice :
Commune :
C.M.H. le 28 janvier 1949.

TITRE : Vierge à l'Enfant.
ECOLE :
ATTRIBUTION : anonyme.
DATE : copie datant du XIXe siècle.
TECHNIQUE : huile sur panneau.
DIMENSIONS : en forme : 84 x 49,5 cm. Epaisseur : 2,3 cm .
CADRE : avec cadre à batée de forme architecturale, XIXe siècle, doré Hauteur 124 Largeur : 62.

Etat de conservation

Support bois :

Essence : ?

Description de la structure : le panneau est composé de deux planches dans le fil vertical mais assemblées par un joint horizontal. Le joint est à 69 cm de la base du panneau. Deux baguettes de bois de 2,5 cm de large ont été ajoutées le long des bords verticaux et une baguette de 1,5 cm de large a été ajoutée sur le bord inférieur. L'élément supérieur (au dessus des 69 cm) est composée de deux planches verticale assemblée à 22 cm du bord droit du panneau.

Joints ouverts : non

Courbure importante : non

Interventions antérieures de consolidation : trois bandes de toiles ont été collées sur le dos dans le sens horizontal à 10, 36 et 69 cm du bord inférieur.

Présence d'insectes xylophages : non, quelques trous d'envol dans le cadre.

Couche picturale :

Technique : dévernissage partiel : dans le manteau de la Vierge, sur la doublure blanche du manteau, sur la main de la Vierge et le genou et le front de Jésus.

Vernis : une couche de vernis très oxydé : importante fluorescence sous ultraviolets.

Ecaillage : non.

Craquelure d'âge : non, quelques craquelures prématurées dans le manteau de Jésus.
Le fond doré présente un réseau de fissures assez profondes surtout horizontales.

Restaurations antérieures : aucune retouche discernée, mais des tests de nettoyage et des usures « fraîches » de la couche picturale.

Présence de micro-organismes : contamination importante.

Vierge à l'Enfant

Edifice :
Commune :
C.M.H. le 28 janvier 1949.

Inventaire :
janvier 2001

Traitement de désinfection effectué :

Etat de la contamination	Importante.
Relevé des zones contaminées	Oui, voir relevé.
Traitement effectué	Traitement général face et dos à l'aide d'une éponge Cogex à grande absorption.
Produit employé	Vitalub QC50, solution à 5% dans de l'eau déminéralisée.
Date de la 1 ^{er} application	13/3/2001
Date de la 2 ^e application	14/3/2001
Date de la 3 ^e application	15/3/2001

Interventions sur le panneau.

Une fois désinfecté et allégé et après évaporation des solvants, le panneau a été enfermé dans une enveloppe étanche en film polyester Milar D ref PO100RL distributeur Stouls, découpée à ses dimensions et scellé à chaud.

Campagne photographique : 4 photographies : dos, face, face en fluorescence ultraviolette, détail.

Interventions à prévoir.

Un vernissage de protection est à envisager sur les zones qui ont été dévernies.

Ce panneau devra être surveillé pour détecter toute nouvelle contamination.



Vierge à l'Enfant.
Vue de la face.



Vierge à l'Enfant.
Vue du dos.

Caisse 'sculpture' avec calages aux bancs fermés ou « guillotine » pour sculptures et objets de grandes dimensions (cat. 8B)

CAISSE

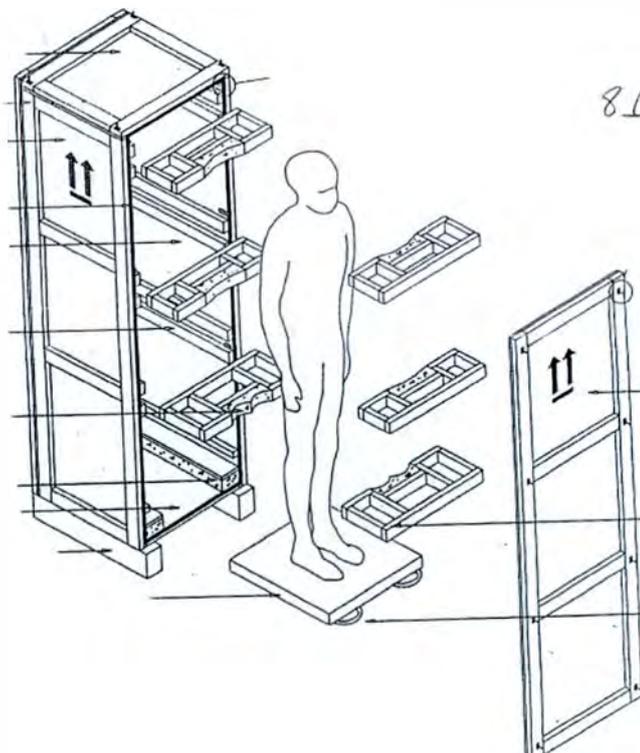
- Caisse entièrement en CP 15mm, le tout barré avec des barres en sapin de 22mm d'épaisseur, barres clouées de l'intérieur.
- L'assemblage se fait par clouage et par vissage.
- La caisse est équipée de chevrons.
- Le couvercle et les côtés ouvrants sont fermés par des boulons et platines taraudées.
- Une bande de joint en caoutchouc est déposée entre la caisse et le couvercle pour une fermeture de caisse plus hermétique.

CALAGE

- Fond mousse PE + plaque CP de 22mm ou 30mm
- Calage « guillotine » (calage en banc de mousse PE habillée de tyvek, renforcé avec une barre en sapin)
- Calage « banc fermé » en sapin 22mm sur glissière et mousse PE 50mm d'épaisseur ou mousse aglocel 50mm. Mousse habillée de tyvek.

GARNISSAGE

- Garnissage intérieur de la caisse en valsem ou papier kraft.





SCHEMA TECHNIQUE

1. Corps, fond et couvercle en CP 15 mm
2. Barres en sapin 22 mm
3. Chevrons
4. Mousse PE
5. Base en CP 22mm ou 30 mm
6. Joint d'étanchéité
7. Fermeture boulons et platines taraudées
8. Calage banc fermé ou guillotine
9. Sculpture
10. Glissières pour faire coulisser les bancs

